

Mandature 2009-2014

LES RÉALISATIONS DU PARLEMENT EUROPÉEN

Député européen depuis plusieurs mandatures, Alejo Vidal-Quadras met en évidence quelques-unes des réalisations qui ont le plus marqué l'actualité européenne et les dossiers dans lesquels il s'est investi en tant que membre de la commission Industrie, Recherche et Énergie (ITRE).

L'agenda politique du Parlement européen pour la mandature 2009-2014 a très vite été tracé par deux événements. D'abord, l'introduction du Traité de Lisbonne élevait le Parlement européen au rang de co-législateur l'obligeant à revendiquer face au Conseil, lors de chaque négociation, la correcte mise en œuvre de ses nouvelles compétences. Ensuite, il y a cinq ans, la crise financière mondiale frappa fort, provoquant une crise économique et sociale. Face à cet obstacle majeur et ce nouveau défi institutionnel, le Parlement européen a réagi avec force et de nom-

prises européennes, le Parlement a cherché à les soutenir, en utilisant les crédits du budget de l'Union et d'autres mesures pour aider les entreprises européennes à se placer en tête des marchés mondiaux et à doper la création d'emplois, en particulier pour les jeunes. Les députés ont également garanti un fonds d'investissement de 325 milliards d'euros pour les projets de développement régional, stimulant la formation, le soutien des petites entreprises et la recherche internationale. En matière d'emploi, le Parlement a œuvré pour protéger les personnes les plus durement touchées par la crise, en affectant des



© DR

dans l'ensemble de l'Union européenne. Ces règles réduiront notre vulnérabilité et stimuleront le développement des infrastructures énergétiques. Enfin, j'ai également été en charge de la législation sur les biocarburants, dans laquelle le Parlement a soutenu le développement de produits de deuxième génération plus propres, en prenant en compte l'impact des biocarburants sur le changement d'affectation des terres. Je ne peux clôturer cette tribune sans faire mention de la refonte des politiques agricole et de la pêche, des améliorations en matière de droits des consommateurs, de transports et de santé publique ou encore de la création de la diplomatie européenne, à travers le Service européen pour l'action extérieure.

En dépit de toutes ces réalisations qui ont amélioré de manière substantielle le quotidien des citoyens européens, beaucoup reste à faire. Le besoin de stabilisation des systèmes financiers et de renforcement de la coordination des politiques économiques des États membres resteront au centre des priorités pendant encore quelques années, ainsi que la nécessité de stimuler la compétitivité d'une économie faible en carbone pour encourager la création d'emplois.

Alejo Vidal-Quadras
Vice-Président
du Parlement européen

Une gouvernance économique plus responsable voit le jour

breuses mesures ont été mises en place pour les citoyens européens. La crise a porté un coup sévère aux économies de l'Union et révélé le caractère inadapté de nombreuses réglementations dans le secteur financier, rendant indispensable une réforme en profondeur. Ainsi, le plafonnement des bonus des banquiers, la meilleure surveillance du secteur financier et l'interdiction des contrats d'échange sur risque de crédits hautement spéculatifs ont instauré une gouvernance économique plus responsable. La crise ayant aussi ébranlé les entre-

fonds pour l'emploi et la lutte contre l'exclusion sociale jusqu'en 2020 et en contribuant à la mobilité des citoyens, veillant à ce que leurs qualifications professionnelles soient reconnues dans toute l'Union et que les salaires ne soient pas mis à mal lors de détachements à l'étranger.

La priorité des questions énergétiques

La lutte mondiale contre le changement climatique est restée une priorité pour le Parlement afin d'orienter l'Union vers une économie sobre en carbone et moins

dépendante des coûteuses importations de combustibles fossiles. La nouvelle législation en matière d'efficacité énergétique aidera les consommateurs à réduire leur facture énergétique et l'Union à atteindre son objectif de diminuer de 20 % sa consommation d'énergie d'ici 2020. Les mesures contraignantes d'économie d'énergie qui ont été approuvées, comme la rénovation des bâtiments publics, les programmes d'économie d'énergie pour les services publics et les audits énergétiques pour toute grande entreprise, pourraient permettre d'économiser 50 milliards d'euros par an et de créer des dizaines de milliers de nouveaux emplois « verts ». De plus, les ménages européens n'ont plus à redouter une coupure de gaz lors de potentielles crises d'approvisionnement, le Parlement ayant approuvé une réglementation dont j'ai été le rapporteur, qui impose une coordination et des interconnexions